

si extraordinaires, qu'il serait étonnant que ce privilège, accordé à d'autres indulgences, lui eût été refusé. — Cela a été toujours le sentiment de la masse des fidèles, d'un grand nombre de doctes théologiens, et de tout l'Ordre séraphique, dont la compétence ne saurait être contestée en cette matière, puisque c'est aux Franciscains que le Chemin de la Croix comme la Terre-Sainte ont été confiés, avec les documents respectifs (1) qui les concernent.

5° Ce qui est certain, c'est que les *Cordigères* gagnent les indulgences du *Chemin de la Croix*, de la Couronne franciscaine et de la Station du Saint Sacrement, *chaque fois* qu'ils accomplissent ces exercices, fut-ce le même jour (Sum. auth.; resc. d'Inn. XI, 15 mai 1688.)

QUESTION : Quand on fait le Chemin de la Croix à la maison en récitant les 20 *Pater*, *Ave* et *Gloria*, est-il nécessaire de se lever à chaque station ?

RÉPONSE : Cela n'est pas nécessaire ; pour cette récitation on peut se tenir tranquille ou se promener, être debout ou assis, à genoux ou couché, à la seule condition de tenir son crucifix béni à la main.

QUESTION : Beaucoup d'images et de statues représentent N.-S. détachant son bras de la croix et embrassant saint François. Dans quelle circonstance N.-S. accorda-t-il cette faveur à Notre Séraphique Père ?

RÉPONSE : Ces images et ces statues ne reproduisent pas un fait historique et isolé de la vie de saint François. Elles symbolisent seulement en reproduisant un célèbre tableau de Murillo, l'amour de Notre Séraphique Père pour Jésus crucifié, son mépris pour le monde qu'il foule aux pieds, et les grâces, dont N.-S. le favorisa pendant toute sa vie.

FR. M.-A., O. F. M.

(1) La plupart de ces documents ont péri ou se sont perdus dans les vicissitudes par lesquelles ont passé les archives du Couvent de Jérusalem, où ils étaient conservés ; de là toutes ces hésitations ; cependant, si le texte de ces documents a disparu, leur esprit a survécu dans la pratique des pieux gardiens du saint Sépulcre qui, de tout temps, après comme avant ces malheurs, continuent à faire leur Chemin de Croix plusieurs fois le jour, persuadés que chaque fois ils en gagnent les indulgences.



Un Re



Les Dire
tons pas, de
et étendu à
Si jusqu'à
erreur, reçu
tion nécessa
droit sont vi

En voici l

Bme. Pat

Procurato

humiliter ex

In civitate

plures mulier

dubitatur qu

Cum vero

tate et fidelit

vestitionum

Canadensis p

Et Deus, e

S. Congti

SS. D. N. I.

concessit.

Contrariis

C. die 10 mai

(s)